

# Procès verbal du 17/12/05

Sont présents : TEYCHENNE Francis, DEDIEU Michel, DEFFARGES Bernard, HARTIG Pierre, CONTE Philippe, GUIMONT Yves.

Absent : PUJOL Henri, GALY Alain, ESTEBE Charles.

Procuration : ESTEBE C. à TEYCHENNE F.  
GALY A. à DEFFARGES B.

Monsieur DEFFARGES B. est nommé secrétaire de séance.  
Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

➤ Budget d'assainissement :

Monsieur Le Maire propose le transfert du déficit d'exploitation du service du budget d'assainissement au SMDEA pour la somme de 1 873.64 €

- à conclure un bail commercial avec le nouvel exploitant
- à signer tous documents concernant cette opération et décide de déclasser les locaux du Moulin de Langoust
- sur proposition de Monsieur Le Maire la salle de restaurant sera équipée d'un poêle à bois.

➤ Tarifification Assainissement

Afin d'équilibrer la ressource financière du budget d'assainissement, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal l'augmentation progressive de la Taxe d'assainissement pour chaque abonné sur une période de 5 ans.

La clé de répartition sera la suivante :

- x % sur la consommation
- x % sur la taxe d'Assainissement actuelle.

➤ Taxe de raccordement au TAE

Après délibération, le Conseil Municipal fixe la prime de raccordement au TAE à 500 €.

➤ Projet de plantation de sapins

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à engager les négociations de plantation avec l'O.N.F.

➤ Questions diverses

- Mise en place d'une T. L.E.

Monsieur le Maire soumet les textes applicables à la T. L. E. et demande au Conseil Municipal de réfléchir à leur mise en application.

- Biens vacants et sans maîtres

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à mettre en application les arrêtés correspondants.